MINISTÈRE
DE L'ÉCONOMIE
ET DES FINANCES

RÉPUBLIQUE DU BÉNIN

REPUBLIQUE DU BENIN

MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

DIRECTION NATIONALE DU CONTRÔLE FINANCIER

MANUEL QUALITE ISO 9001:2015

Contrôle a priori et a postériori des opérations de dépenses du Budget Général de l'Etat

Sommaire

Rubrique	N° Diapo
1. Gestion des modifications du Manuel Qualité	04
2. Notre Système de Management de la Qualité	05
3. Présentation du Contrôle Financier	06
4. Produits et services	07
5. Nos clients – parties intéressées	08
6. Notre engagement et notre politique	09

Sommaire

Rubrique	N° Diapo
7. Ecoute clients – Communication	12
8. Responsabilités et autorités	13
09. Nos processus	14
10. Cartographie des processus (Interactions)	18
11. Notre dispositif de mesures, analyse et amélioration	19

1. Gestion des modifications du Manuel Qualité

VERSION	DATE DE LA VERSION	CHAPITRES MODIFIÉS ET NATURE DE LA MODIFICATION
MQ Indice C	Décembre 2018	Intégration de la Cellule de Vérification Interne et mise à jour du manuel qualité
MQ Indice D	Mai 2019	Intégration des autres dispositifs d'analyse: conseils de cabinet, de bureaux, de délégations et revue de processus.
MQ Indice E	Avril 2022	Mise à jour du manuel qualité suite à la prise du nouvel arrêté portant AOF de la DNCF : changement de dénomination et réorganisation du processus
MQ Indice F	Mai 2023	Changement du logo – Insertion du volet Communication

	Rédacteur	Vérificateur	Approbateur
Noms	**Ghislaine COMLAN TOSSOU**	**Tadjou Din M. SIDI ALI**	**Aristide Aboyi EDAH SOHOU**
Fonction	*Chef Service Qualité*	*Responsable Qualité*	*Directeur national du Contrôle financier*
Date et visa			

2. Notre Système de Management de la Qualité

- Périmètre de certification

« **Contrôle a priori et a posteriori des opérations de dépenses du Budget Général de l'Etat** »

- Domaine d'application et justification

Les exigences du SMQ s'applique à toutes les activités et directions techniques de la Direction nationale du Contrôle financier (DNCF). Toutefois, Nous ne concevons pas de produits et ne disposons pas d'équipements de surveillance, ceci en raison de la nature de nos activités. Ainsi les exigences 7.1.5 – *Ressources pour la surveillance et la mesure* et 8.3 – *Conception et développement de produits et services* ne sont pas applicables.

3. Présentation du CF

- Le Ministre chargé des Finances de la République du Bénin exerce un contrôle permanent sur les finances de l'Etat, des Collectivités locales, des Etablissements publics à caractère administratif, culturel, social et scientifique et tous autres organismes publics.

- Dans l'exercice de cette mission, le Ministre en charge des Finances est assisté du Directeur national du Contrôle financier qui lui est directement rattaché.

- Le Directeur national du Contrôle financier assure conjointement avec d'autres structures la représentation du Ministre chargé des Finances au sein de tous conseils, comités et commissions relatifs aux finances publiques.

4. Produits et services

- Contrôle des engagements, des titres de paiement et tous autres actes à incidence financière
- Constatation du service fait
- Appuis-conseils-avis
- Contrôle des contrats de marchés, de délégations de service public et de baux administratifs
- Contrôle des ordres de mission édités dans le SEMO
- Contrôle des dossiers de carrières
- Contrôle des dossiers de pensions et rentes viagères
- Actualisation périodique du Répertoire des Prix de Référence à l'usage de l'administration publique ;
- Contrôle de fonctionnement des processus et suivi des réformes

5. Nos clients – parties intéressées

Clients

- Ils sont bénéficiaires des résultats des services liés aux attributions de la Direction nationale du Contrôle financier.

Par exemple les Ordonnateurs, les gestionnaires de crédits, les Comptables publics, les Agents de l'Etat, les Personnes Responsables des Marchés Publics.

Autres parties intéressées

- Ils ont une influence sur la mise en œuvre des activités de la Direction nationale du Contrôle financier.

C'est le cas du personnel du CF, de la DGTCP, de la DGB, des Ministères sectoriels, institutions de l'Etat …etc.

6. Notre engagement et notre politique

- Pour accomplir efficacement sa mission, la Direction nationale du Contrôle financier s'est inscrite dans une démarche organisationnelle de qualité par la mise en place d'un Système de Management de la Qualité (SMQ) selon les exigences de la norme ISO 9001 : 2015. Sa finalité est d'assurer la conformité aux exigences légales et réglementaires applicables et d'améliorer en permanence la satisfaction des différentes parties intéressées. Ainsi, les axes d'intervention prioritaires de notre politique qualité sont :

6. Notre engagement et notre politique

1. la coordination du fonctionnement des différents services en vue d'assurer l'efficacité et l'efficience du contrôle de l'exécution du budget,

2. l'efficacité dans la gestion administrative, financière et matérielle de la Direction nationale du Contrôle financier,

3. la célérité dans le contrôle des dossiers de marchés publics,

6. Notre engagement et notre politique

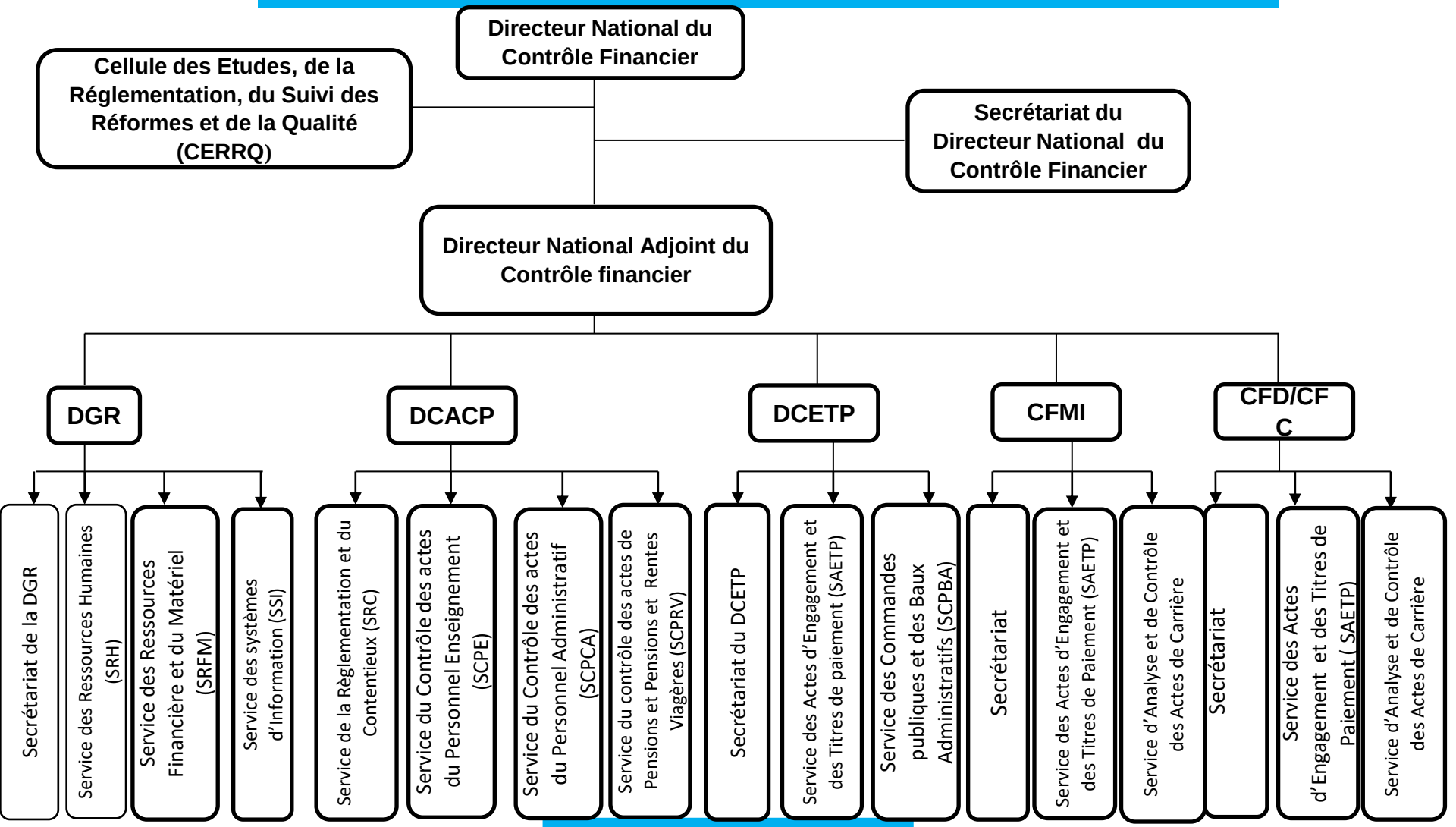
4. la diligence dans le contrôle de régularité des actes de carrière, de pension et autres dossiers,

5. le contrôle a priori conformément aux textes en vigueur, des dépenses publiques au niveau du Contrôle Financier auprès des Ministères et Institutions, Départements, Communes, des Etablissements publics à caractère administratif, culturel, social et scientifique et tous autres organismes publics.

7. Ecoute clients – Communication



8. Responsabilités et autorités



9. Nos processus

- Deux (02) processus de management (§4 ; 5 ; 6 ; 9 et 10 de l'ISO 9001:2015)

Processus Management global de la DNCF	**Pilote: DNCF**
Objectif/ Finalité : Coordonner le fonctionnement des différentes entités en vue d'assurer l'efficacité et l'efficience du contrôle de l'exécution du budget	
Processus Amélioration continue	**Pilote: RQ**
Objectif/ Finalité : Améliorer le fonctionnement de la DNCF en vue de la satisfaction permanente des différentes parties intéressées.	

9. Nos processus

- Quatre (04) processus de réalisation (§8 de l'ISO 9001:2015 ; §8.3 non applicable)

Processus Contrôle des actes de carrière et des pensions	**Pilote: DCACP**
Objectif/ Finalité : Assurer avec diligence le contrôle de régularité des actes de carrière, de pension et autres dossiers à incidence financière immédiate ou future sur le budget national conformément aux textes en vigueur.	

Processus Contrôle des engagements et des titres de paiement	**Pilote: DCETP**
Objectif/ Finalité : -Assurer diligemment le traitement des engagements et des titres de paiement -Veiller au respect de la réglementation en matière de marchés publics	

9. Nos processus

- Quatre (04) processus de réalisation (§8 de l'ISO 9001:2015 ; §8.3 non applicable)

Processus Services extérieurs	**Pilote: CF**
Objectif/ Finalité : Assurer, conformément aux textes en vigueur, le contrôle des dépenses publiques au niveau des Ministères, Départements et Institutions de l'Etat.	

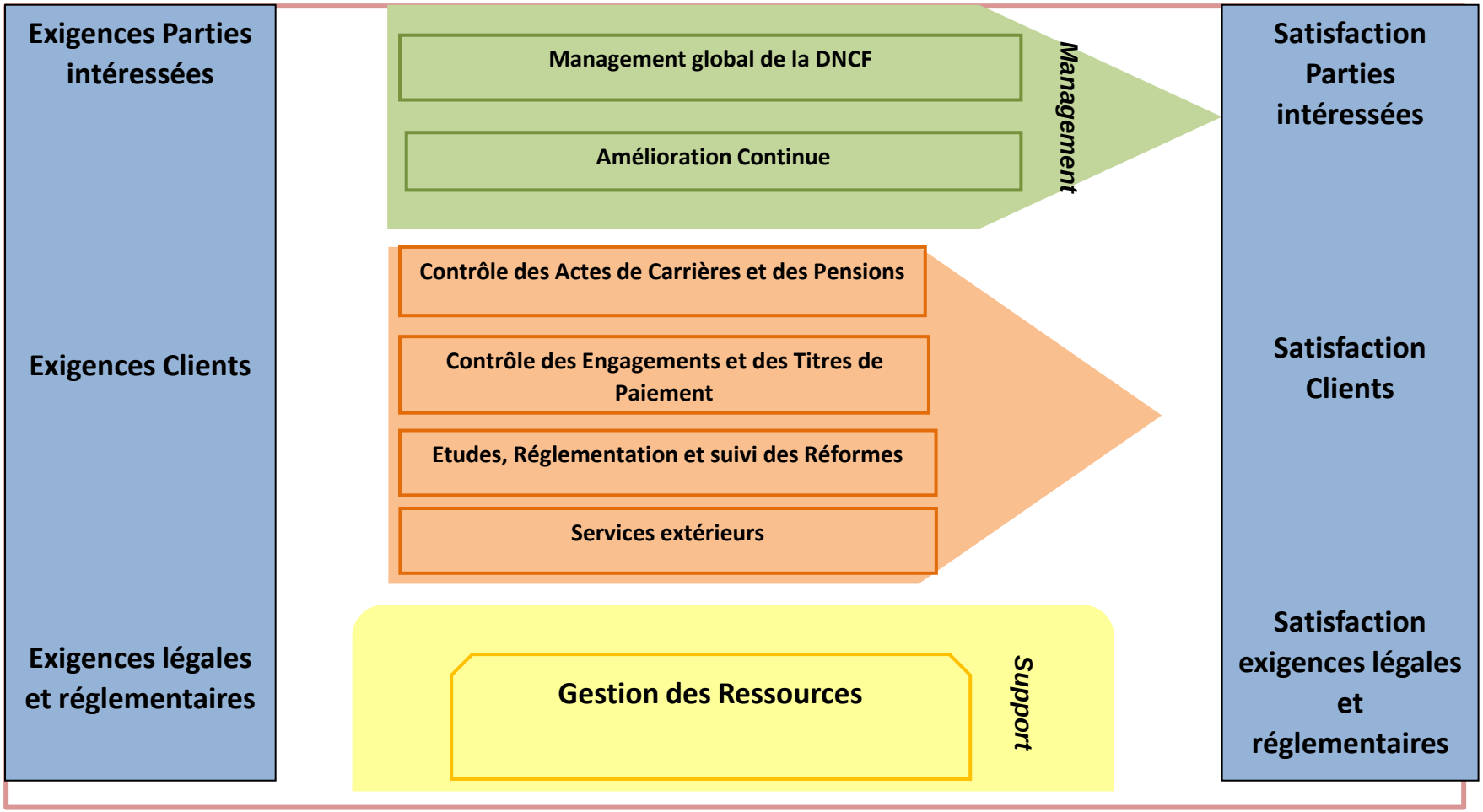
Processus Etudes, Règlementation et suivi des Réformes	**Pilote: CERRQ**
S'assurer du respect des normes professionnelles des processus de la Direction Nationale du Contrôle financier	

9. Nos processus

- Un (01) processus support (§7 de l'ISO 9001:2015 ; 7.1.5 non applicable)

Processus Gestion des Ressources	**Pilote: DGR**
Objectif/ Finalité : Assurer avec efficacité la gestion administrative, financière et matérielle de la DNCF	

10. Cartographie des processus



11. Notre dispositif de mesures, analyse et amélioration

- Nos mesures dans le cadre de notre SMQ :
- Sur le système : nous faisons annuellement des audits qualité internes (voir D_002),
- Sur le produit : nous avons mis en place une fiche d'amélioration pour la remontée des dysfonctionnements (voir D_003 et D_004),
- Sur la satisfaction clients : nous faisons des enquêtes de satisfaction clients
- Sur les processus : nous avons mis en place des indicateurs/engagements de service suivis mensuellement.

11. Notre dispositif de mesures, analyse et amélioration

❑ Dispositif d'analyse

➢ **CODIR hebdomadaire, Conseil de cabinet, Conseils de bureaux, Conseils de délégations**

Point des activités – Planification des activités - Analyse des fiches d'amélioration le cas échéant

➢ **Revue de processus**

Analyse du Suivi du fonctionnement des processus le cas échéant

➢ **Revue de direction annuelle**

Analyse des résultats issus des mesures effectuées sur le système et révision de la politique qualité – objectifs – indicateurs.